DIVERS

PUBLICATIONS DE L'A.B.S.

Standardisation des éléments de machines Clavettes

L'Association Belge de Standardisation met à l'enquête publique son projet n° 66 : « Clavettes ».

Celui-ci comprend onze tableaux de dimensions relatifs aux clavettes inclinées, aux clavettes parallèles, aux clavettes tangentielles et aux clavettes disques.

La Commission des éléments de machines, qui est l'auteur du projet, a basé ses travaux sur les conclusions de l'étude faite par le Comité 16 de l'Association Internationale de Standardisation ISA et elle a tenu compte, pour élaborer les travaux de dimensions de clavettes, des standards déjà publiés par les associations nationales de différents pays étrangers.

Le projet n° 66 est reproduit dans le n° 1-1936 de la revue « Standards ». Ce fascicule peut être obtenu au prix de 4 francs l'exemplaire, moyennant paiement préalable au crédit du compte postal n° 218.55 de l'Association Belge de Standardisation, à Bruxelles. Afin d'éviter tout retard dans l'expédition, les souscripteurs sont priés d'indiquer leur adresse complète sur le talon du bulletin de versement ou du mandat de virement, ainsi que la mention : « Standards, n° 1-1936 ».

Toutes les observations et remarques auxquelles les propositions de la Commission technique donneraient lieu seront reçues avec empressement au Secrétariat, 33, rue Ducale, à Bruxelles, jusqu'au en 15 juin 1936.

Standardisation des tuyauteries Raccords filetés en fonte malléable

L'Association Belge de Standardisation met à l'enquête publique son projet n° 72 : « Standardisation des tuyauteries. Raccords filetés en fonte malléable ».

Ce projet constitue un nouveau résultat des travaux entrepris par la Commission des tuyauteries. Il a été élaboré sur la base des conclusions de l'étude faite par le Sous-Comité 5b de l'Association Internationale de Standardisation.

L'étude internationale se limite aux raccords à bourrelets. Mais la Commission a estimé qu'il serait conforme à la pratique belge de standardiser, à côté de ceux-ci, les raccords sans bourrelet utilisés pour les canalisations de gaz ou pour les canalisations d'eau sous faible pression et à température ordinaire.

Elle a donc établi des tableaux de dimensions à la fois pour les raccords du type à bourrelets et les raccords sans bourrelet et elle a fixé les conditions de réception et d'emploi de chacun d'eux.

Le projet n° 72 peut être obtenu au prix de 5 francs l'exemplaire, moyennant paiement au crédit du compte postal n° 218.55 de l'Association Belge de Standardisation, à Bruxelles. Afin d'éviter tout retard dans l'expédition, les souscripteurs sont priés d'indiquer leur adresse complète sur le talon du bulletin de versement ou du mandat de virement, ainsi que la mention : « Projet n° 72 ».

Toutes les observations et remarques auxquelles les propositions de la Commission technique donneraient lieu seront reçues avec empressement au Secrétariat de l'A.B.S., 33, rue Ducale, à Bruxelles, jusqu'au 30 juin 1936.

Standardisation des brides de moteurs électriques

L'Association Belge de Standardisation et le Comité Electrotechnique Belge mettent à l'enquête publique le projet pour le Rapport n° 89 : « Brides de moteurs électriques ».

Ce projet fait l'objet d'un tableau donnant les dimensions de raccordement des moteurs à brides au bâti des machines qu'ils commandent.

Le projet n° 89 peut être obtenu au prix de 3 francs l'exemplaire, moyennant paiement au crédit du compte postal n° 218.55 de l'Association Belge de Standardisation, à Bruxelles. Afin d'éviter tout retard dans l'expédition, les souscripteurs sont priés d'indiquer leur adresse complète sur le talon du bulletin de versement ou du mandat de virement, ainsi que la mention : « Projet n° 89 ».

Toutes les observations et remarques auxquelles les propositions de la Commission technique donneraient lieu seront reçues avec empressement au Secrétariat, 35, rue Ducale, à Bruxelles, jusqu'au 51 mai 1936.